

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

| 1.1 Renseignements généraux | |
|---|--|
| Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ? | Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ? |
| Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ? | Modification simplifiée du PLU de la commune de Cevins. |

| 1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi : | |
|--|--------------|
| Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ? | Non concerné |
| De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ? | Non concerné |

2. Coordonnées

| 2.1 Identification de la personne publique responsable | |
|--|---|
| Qui est la personne publique responsable ? | Commune de Cevins |
| Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ? | Mairie de Cevins 166 rue du 10 août 1944 73730 CEVINS Tel : 04 79 38 20 28 Mail : mairie.de.cevins@wanadoo.fr |
| NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet. | |

3. Caractéristiques générales de votre projet

| 3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ? | | |
|--|-----|---|
| Oui | Non | <p><i>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours</i> <i>Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</i></p> <p>OUI, SCOT Arlysère approuvé le 9 mai 2012.</p> |

| 3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ? | | |
|--|-----|---|
| Oui | Non | <p><i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</i> <i>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i></p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cevins a été approuvé le 6 décembre 2019. Il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, suite à la décision n°2018-ARA-DUPP-00967 de la Mission régionale d'autorité environnementale en date du 19 septembre 2018. La présente modification simplifiée du PLU est la première.</p> <p>L'évolution porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identification d'un bâtiment situé en zone Naturelle pouvant changer de destination à l'arrière de Luy de Four • la correction d'erreurs matérielles relatives aux symboles identifiant les chalets d'alpage et les sartos dans le règlement. <p>Voir Notice de la modification en pièce jointe.</p> |

| 3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ? | |
|---|--|
| Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ? | 730 habitants en 2018 selon l'INSEE |
| Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ? | 3 243 ha |
| Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ? | Sans objet vu les évolutions envisagées. |
| Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet | <p><i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i></p> <p>Voir ci-dessous le tableau des surfaces figurant au rapport de présentation du PLU de 2019.</p> |

| Caractère de la zone | | Surfaces | Part du territoire |
|----------------------------|----------|----------------|--------------------|
| Zones urbaines | | | |
| Zone d'habitat | Zone Uc | 19.93 | 0.61% |
| | Zone Ua | 11.01 | 0.34% |
| Zone d'activités | Zone Ue | 5.51 | 0.17% |
| TOTAL zones U | | 36.45 | 1.12% |
| Zones à urbaniser | | | |
| Le Gardet | Zone AUb | 1.36 | 0.04% |
| TOTAL zones AU | | 1.36 | 0.04% |
| TOTAL zones U et AU | | 37.81 | 1.17% |
| Zones agricoles | | | |
| Zone agricole souple | Zone Ab | 0.94 | 0.03% |
| Zone agricole stricte | Zone Aa | 1276.02 | 39.35% |
| Vignoble | Zone Av | 12.72 | 0.39% |
| TOTAL zones A | | 1289.68 | 39.77% |
| Zones naturelles | | | |
| Zone naturelle | Zone N | 1913.44 | 59.00% |
| Zone réservée aux loisirs | Zone NL | 2.07 | 0.06% |
| TOTAL zones N | | 1915.51 | 59.07% |
| TOTAL COMMUNE | | 3243 | |

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les orientations du PADD du PLU de 2019 sont les suivantes :

- Orientation n°1 : Proposer des logements et des espaces à l'urbanisation en adéquation avec la croissance démographique souhaitée
- Orientation n°2 : Conserver le caractère rural de la commune et améliorer la qualité du cadre de vie, notamment les services à la population
- Orientation n°3 : Préserver l'agriculture
- Orientation n°4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager de Cevins
- Orientation n°5 : Tenir compte des équipements dans les choix de développement et les améliorer le cas échéant
- Orientation n°6 : Participer à la démarche TEPOS
- Orientation n°7 : Maintenir les activités économiques, en bonne harmonie avec l'habitat

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : délibération engageant la procédure

Par exemple :

- de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Les évolutions portent sur le zonage et le règlement et ont pour objet

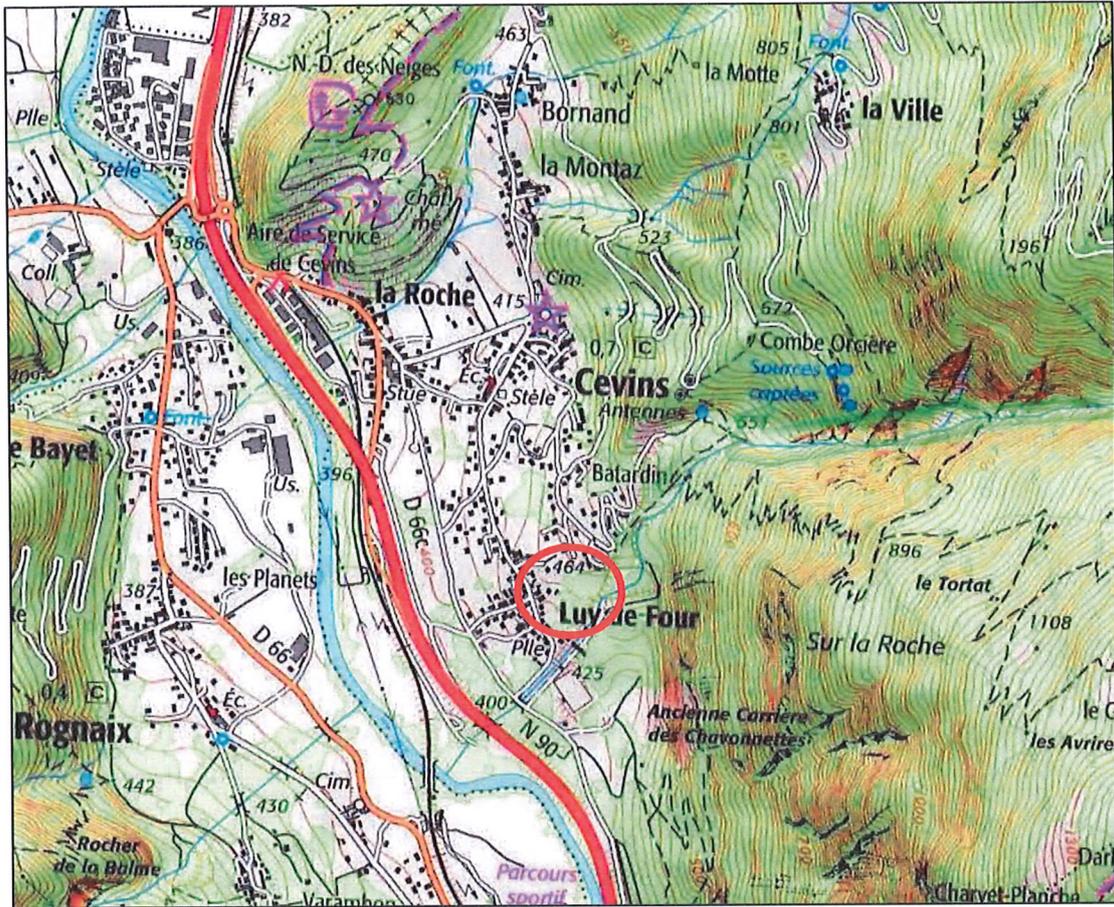
- d'identifier un bâtiment situé en zone Naturelle pouvant changer de destination à l'arrière de Luy de Four et de rédiger le règlement correspondant,
- de corriger des erreurs de symboles identifiant les chalets d'alpage et sartos dans le règlement.

| 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ? | | |
|---|-----|--|
| Oui | Non | <i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i> |

| 3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ? | | | |
|--|-----|-----|--|
| | oui | non | Le cas échéant, précisez : |
| Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) : | | X | Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées. |
| Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ? | | X | Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ? |

| 3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par... | | | |
|--|-----|-----|---|
| | oui | non | Le cas échéant, précisez |
| Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270 | X | | Commune soumise en totalité à la loi montagne |
| Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_» | | X | |
| Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/ | X | | SDAGE Rhône Méditerranée |
| Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional... | X | | La commune de Cevins appartient à la Communauté d'Agglomération Arlysère. |

| 3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone |
|--|
| L'évolution du zonage porte sur une construction située à l'est de Luy de Four. |



Source : <http://www.geoportail-des-savoie.org/>

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

| 4.1 Présentation de votre projet | |
|--|---|
| <p>À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Commune de centralité urbaine <ul style="list-style-type: none"> • Commune péri-urbaine de première couronne • Commune péri-urbaine éloignée • Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain • Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural • Commune rurale <p>Commune rurale.</p> |
| <p>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :</p> | |
| <p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</p> | <p>Non concerné</p> |
| <p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p> | <p>Non concerné</p> |
| <p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</p> | <p>Non concerné</p> |
| <p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p> | <p><i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i></p> |
| <p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p> | <p>Non concerné</p> |
| <p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p> | <p>Non concerné</p> |
| <p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre</p> | |
| <p>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation 5. les objectifs de densité 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN <p>Non concerné.</p> | |

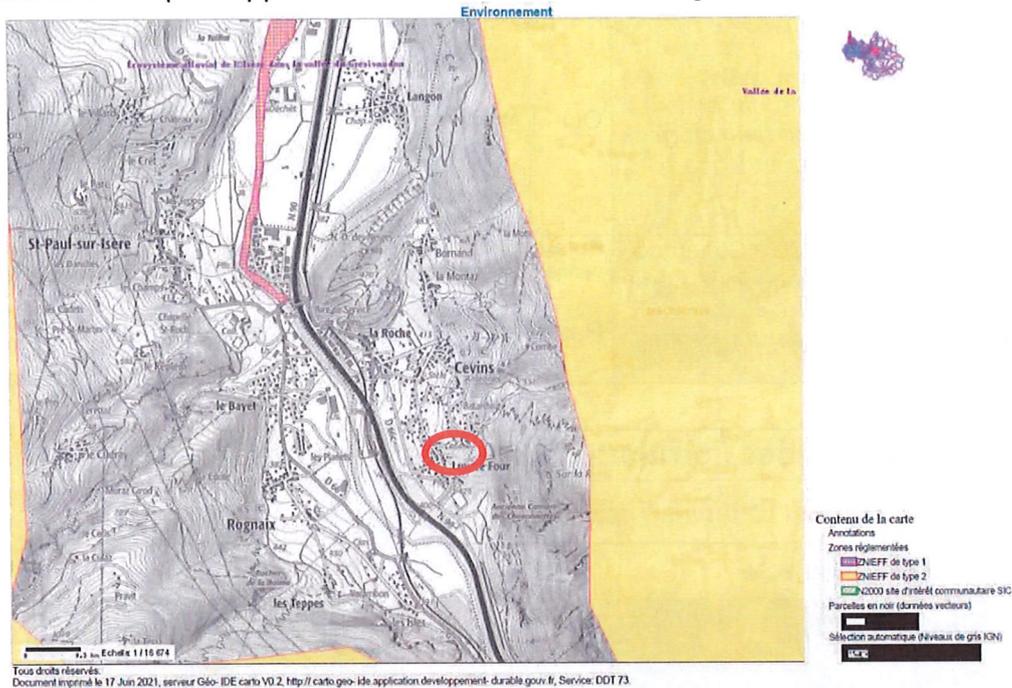
| 4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez : | |
|---|--|
| Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ? | Non concerné |
| Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ? | Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...) |
| S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? | Non concerné |
| S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? | Non concerné |
| Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ? | Non concerné |
| Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...) | |

| 4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers | | | | | | | | | | | |
|--|-----|-----|--|----------------|--------------------|-------------------------------|---------|----------------------------|-----------------|-----------------------------------|------------------|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui | Non | Si oui, quels sont les enjeux identifiés ? | | | | | | | | |
| Des espaces agricoles ? | | X | <p>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</p> <p>AOC Beaufort Type de zone : IGP toutes confondues Zone d'indication géographique protégée Interlocuteur : DDT / INAO</p> <table border="1"> <tr><td>Nom de la zone</td></tr> <tr><td>Emmental de Savoie</td></tr> <tr><td>Emmental français Est-Central</td></tr> <tr><td>Gruyère</td></tr> <tr><td>Pommes et poires de Savoie</td></tr> <tr><td>Tomme de Savoie</td></tr> <tr><td>Vin de Pays des Comtés Rhodaniens</td></tr> <tr><td>Vin des Albrogès</td></tr> </table> <p>Aucune incidence sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers.</p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p> | Nom de la zone | Emmental de Savoie | Emmental français Est-Central | Gruyère | Pommes et poires de Savoie | Tomme de Savoie | Vin de Pays des Comtés Rhodaniens | Vin des Albrogès |
| Nom de la zone | | | | | | | | | | | |
| Emmental de Savoie | | | | | | | | | | | |
| Emmental français Est-Central | | | | | | | | | | | |
| Gruyère | | | | | | | | | | | |
| Pommes et poires de Savoie | | | | | | | | | | | |
| Tomme de Savoie | | | | | | | | | | | |
| Vin de Pays des Comtés Rhodaniens | | | | | | | | | | | |
| Vin des Albrogès | | | | | | | | | | | |
| Des espaces boisés ? | | X | <p>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</p> | | | | | | | | |
| Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ? | | X | <p>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</p> | | | | | | | | |
| Complétez si nécessaire | | | | | | | | | | | |

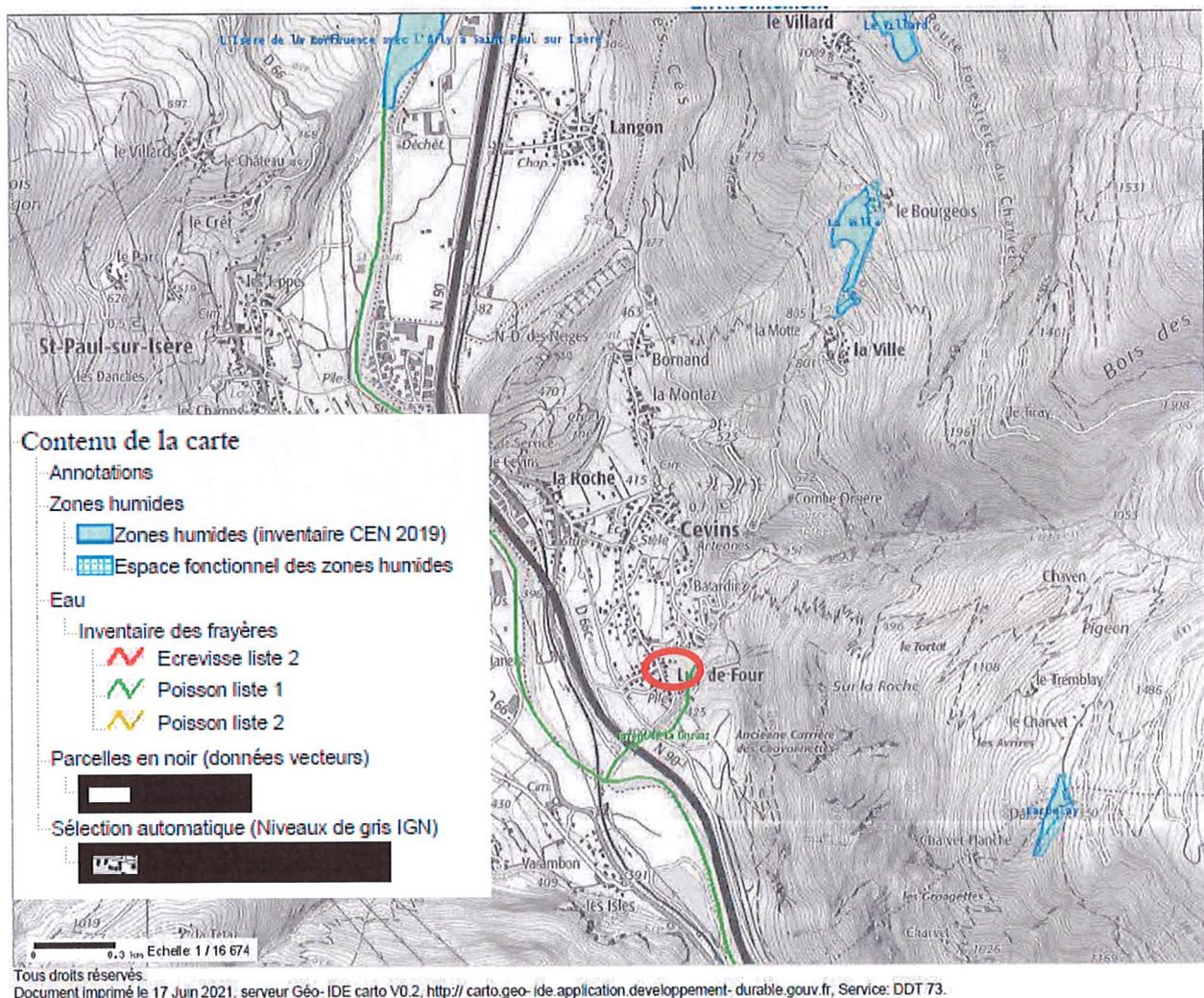
4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? |
|--|-----|-----|---|
| Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map | | X | Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe. |
| Un parc naturel national ou régional ? | | X | |
| Une réserve naturelle nationale ? | | X | |
| Un espace naturel sensible ? | | X | |
| Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map | | X | Deux ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 2 : «Beaufortain» et la « Zone fonctionnelle de la rivière Isère entre Cevins et Grenoble » ; Trois ZNIEFF de type 1 : « Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan » ; « Plateau des Lacs de la Tempête et le Grand-Mont » et la « Vallée de la Grande Maison » ; Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map | | X | |
| Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ? | | X | 12 zones humides ; 1 tourbière : Tourbière sous le col de la Louze Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html | | X | |
| Complétez si nécessaire | | | |
| | | | |

Localisation des ZNIEFF par rapport au site d'évolution du zonage



Localisation des zones humides et frayères poissons par rapport au site d'évolution du zonage



4.4 Continuités écologiques

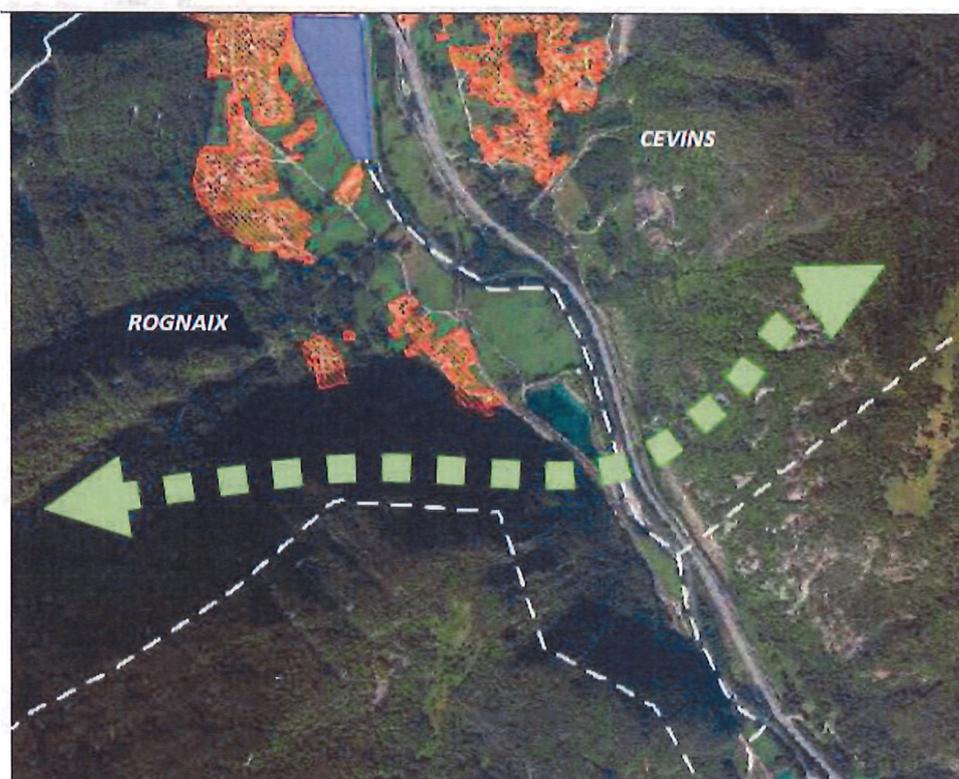
| | | | |
|---|--|-----|---|
| <p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p> | Oui | Non | <p>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</p> <p>Le SCOT identifie les coupures à conserver. Voir ci-dessous. Pas d'enjeu dans la présente modification.</p> |
| <p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p> | <p>Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles</p> <p>Pas d'enjeu dans la présente modification.</p> | | |

Extrait du SCOT Arlysère

I – 2 Détails des Corridors et coupures d'urbanisation

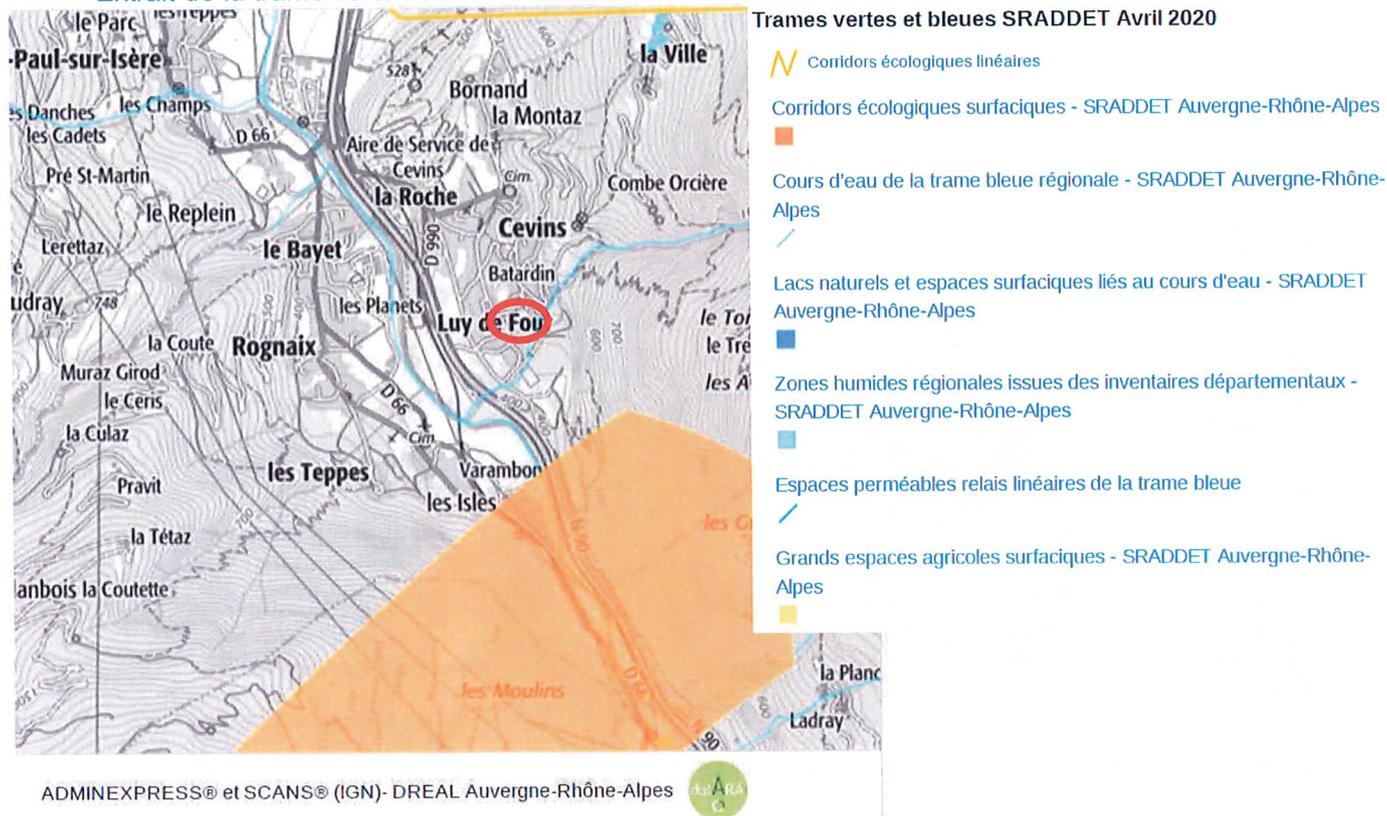
1.2.1 Corridors et continuités écologiques

1.2.1.d – Rognaix, Cevins



En limite sud du territoire d'Arlysère, au sud des communes de Rognaix et Cevins, la continuité écologique ne nécessite pas de délimitation précise de coupure d'urbanisation.

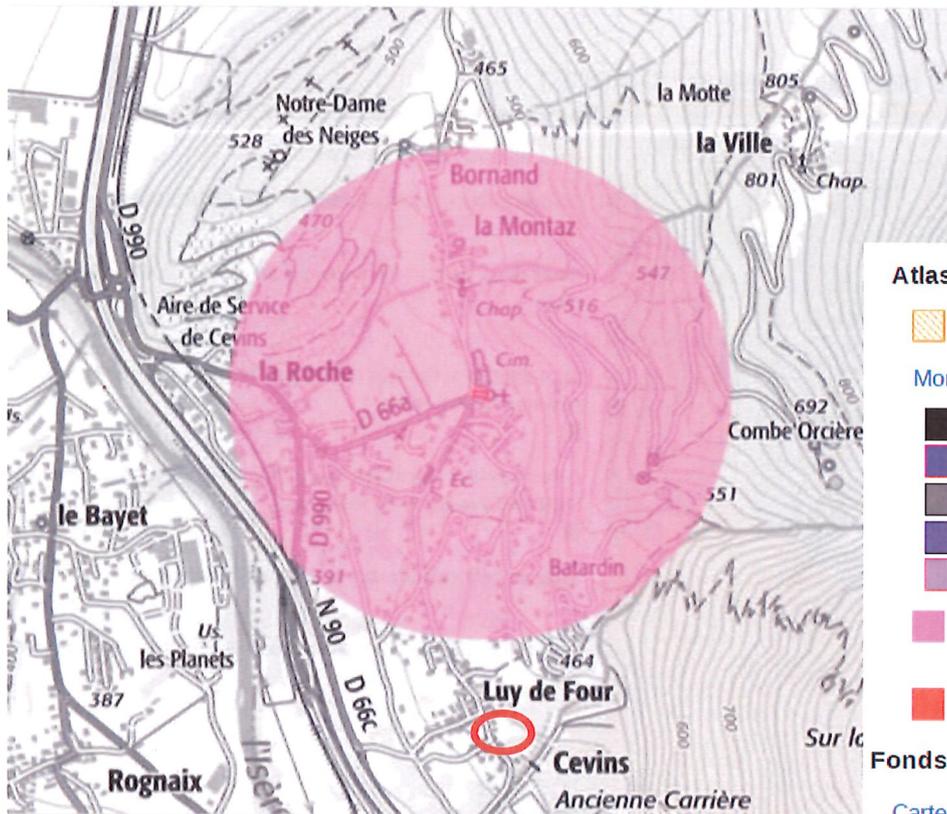
Extrait de la trame verte et bleue à l'échelle du SRADET



4.5 Paysage, patrimoine bâti

| Question | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? |
|--|-----|-----|---|
| <p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p> | | | |
| <p>Site classé ou projet de site classé ?</p> <p>http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p> | | X | |
| <p>Site inscrit ou projet de site inscrit ?</p> <p>http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p> | | X | |
| <p>Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?</p> | | X | Eglise classée. Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| <p>Éléments majeurs du patrimoine ?</p> <p>http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</p> | | X | Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial Eglise classée. Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| <p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?</p> | | X | |
| Complétez si nécessaire | | | |

Localisation du monument classé et du périmètre concerné



Atlas du patrimoine

Sites Patrimoniaux Remarquables. Sup AC4

Monuments Historiques

- Classé
- Inscrit
- Partiellement Classé
- Partiellement Classé-Inscrit
- Partiellement inscrit

Abords des monuments historiques d'Auvergne Rhône Alpes

Immeubles classés ou inscrits en région Auvergne-Rhône-Alpes

Fonds IGN et Autre

Cartes IGN niveaux de gris

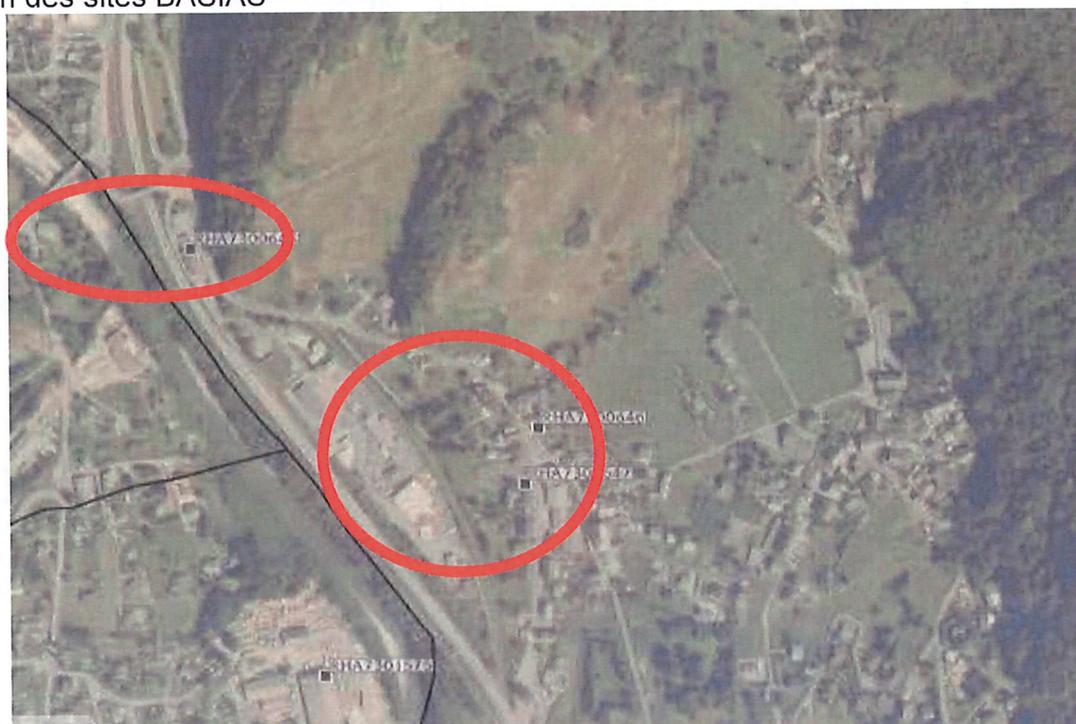
ADMINEXPRESS® et SCANS® (IGN)- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



| 4.6 Ressource en eau | | | |
|---|-----|-----|---|
| Captages | | | |
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? |
| Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | | X | |
| Autres captages prioritaires ? | | X | |
| Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales | | | |
| Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ? | | | Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/ | | | Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ? | | | Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Complétez si nécessaire | | | |

| 4.7 Sols et sous-sol | | | |
|---|-----|-----|--|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? |
| Sites et sols pollués ou potentiellement pollués : base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php | | X | Aucun site BASOL sur la commune. |
| Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte= | | X | 3 sites BASIAS Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ? | | X | Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Complétez si nécessaire | | | |

Localisation des sites BASIAS

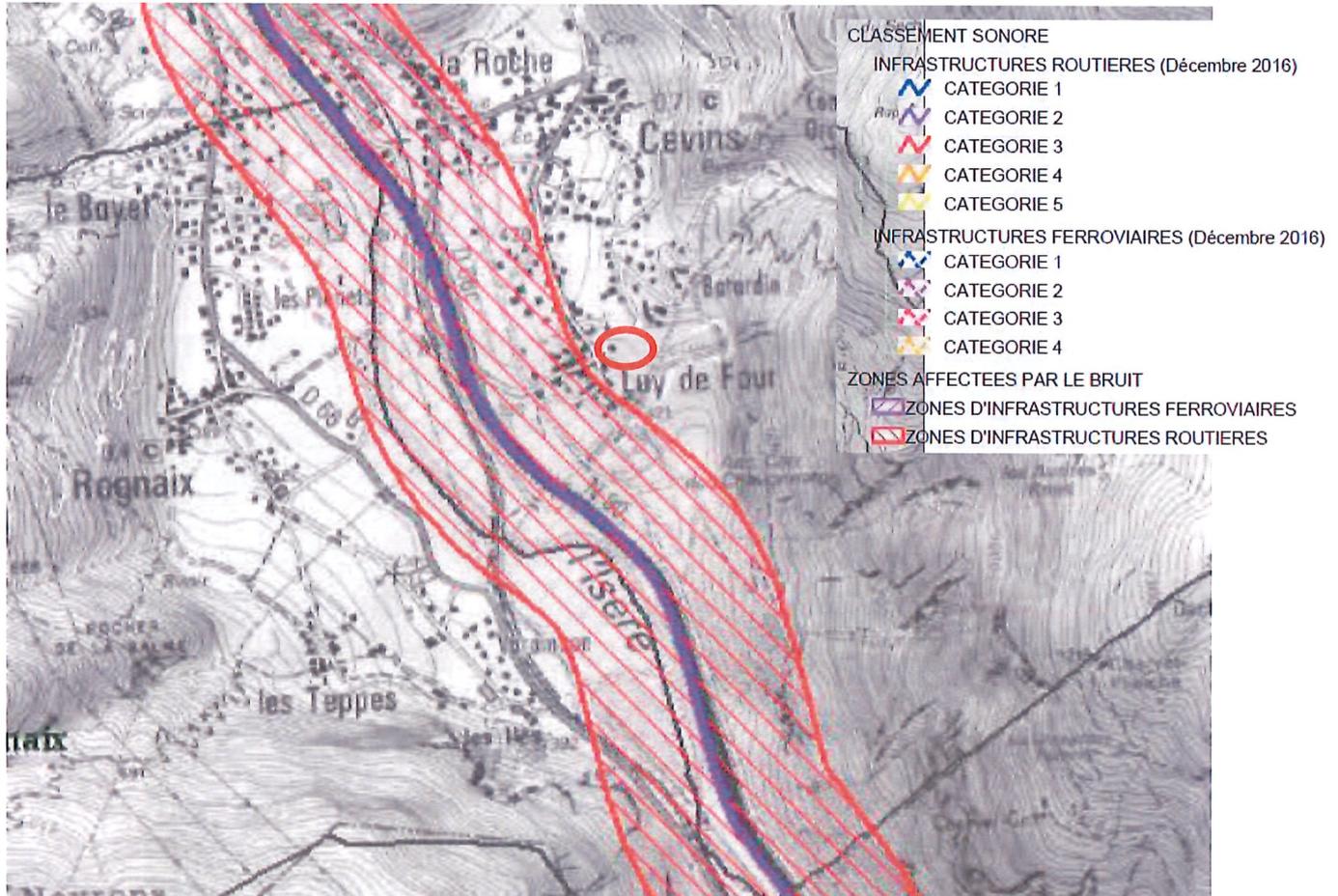


Source : <http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees/>

| 4.8 Risques et nuisances | | | |
|---|-----|-----|--|
| Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i> | Oui | Non | Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ? |
| Risques ou aléas naturels ? | X | | Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité... Commune couverte par un PIZ. Risque identifié mais urbanisation possible (cf. notice). |
| Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ? | | X | PPRI de l'Isère. Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |

| 4.8 Risques et nuisances | | | |
|---|---|---|---|
| Nuisances ? | X | | Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ? | | X | RN90 classée axe bruyant catégorie 2. Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU. |
| Complétez si nécessaire | | | |

Classement sonore des infrastructures routières



| 4.9 Air, énergie, climat | | | |
|--|-----|-----|---|
| <p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p> | Oui | Non | <p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p> |
| Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire | | X | <p><i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i></p> <p>Transport ARLYSERE et gare SNCF Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.</p> |
| Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ? | | X | |
| Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? | | X | |
| Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ? | | | |
| Projet éolien ou de parc photovoltaïque ? | | X | |
| Complétez si nécessaire | | | |

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

| | | |
|---|--|--|
| Coordonnées de la personne à contacter | Annexe 1 ci-jointe | X |
| Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi | Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI | <input type="checkbox"/> |
| | Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur | <input type="checkbox"/> |
| | Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration | <input type="checkbox"/> |
| Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU | Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint | <input type="checkbox"/> |
| Pour tous | Délibération prescrivant la procédure | Non nécessaire selon le code de l'urbanisme |
| Pour les procédures d'évolution | Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...) | X Voir notice de la modification simplifiée |
| Pour tous | Cartographie du PADD Autres (OAP, ...) | X |

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

| | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--------|
| Date : 28/07/2021 Lieu : CEVINS | NOM | PRENOM |
| | SIGNATURE Marie-Christine DORIBANT | |

(Signature manuscrite)



ANNEXE 1

Contacts

| Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet. | |
|---|---|
| Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple | Agence ROSSI Gabrielle MOLLIER 50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE 04 79 37 07 07 – urbanisme@agence-rossi.fr |
| Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel | M. le Maire Mairie de Cevins 166 rue du 10 août 1944 73730 CEVINS Tel : 04 79 38 20 28 Mail : mairie.de.cevins@wanadoo.fr |